

RUES

SIXIEME, Avenue (6ième)

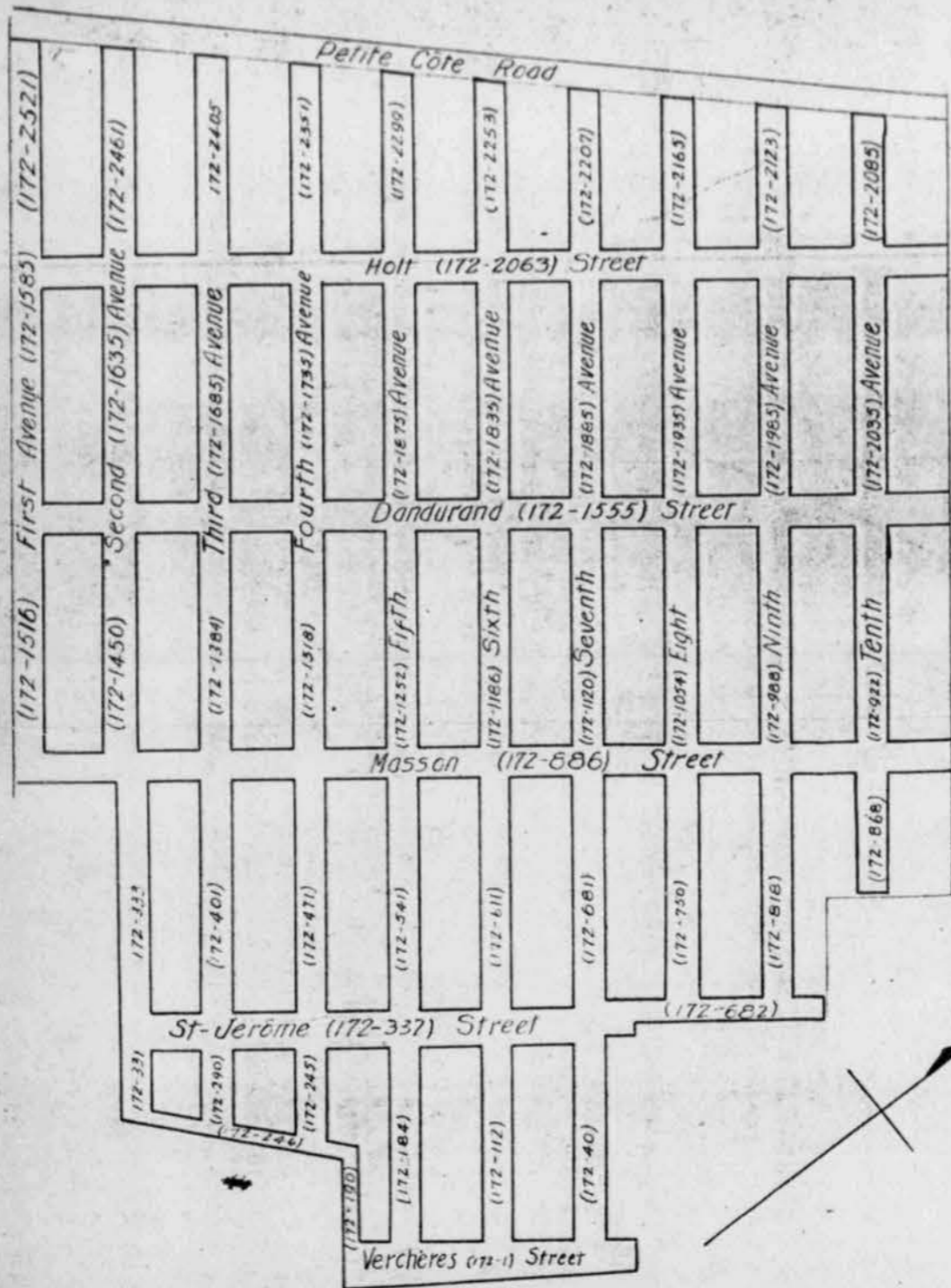
---

*Archives Municipales  
de Montréal*

---

Si vous vous dépos-  
sez de ce document  
veuillez en prévenir  
sans retard  
L'ARCHIVISTE

If you give away this  
document, please ad-  
vise, without delay,  
the  
ARCHIVIST



PLAN

de lotissement, tel que déposé au Bureau d'Enregistrement provincial le 22 mai 1903 par MM. H.S. Holt et U.H. Dandurand et intitulé:

"Plan showing the subdivision of lot no: 172 of the Incorporated Village of La Côte de la Visitation, now Village de la Petite-Côte, County of Hochelaga.

"Déposé à ce bureau à 11 hres a.m. le 22 mai 1903.  
(Signé) Décarv et Charest,  
Registrateurs.

"Made in conformity with article 2175 of the Civil Code and of the Act 55, 56 Vict., ch. 34, Montreal, 1st April 1903.

(Signé) H.S. Holt,  
President  
U.H. Dandurand,  
Managing Director  
Actual Proprietors.

"Montreal, 8 May 1903.  
Prepared by J.S. Laberge, P.L.S.,  
Provincial Land Surveyor.

Archives municipales le 3 octobre 1944.





CABINET DU  
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE LA VILLE

(1-1-300)

Monsieur Aimé Desautels,  
Directeur du service  
d'urbanisme,  
300 est, rue Saint-Paul.

**Memorandum**  
MONTRÉAL le 15 octobre 1969

re: Tournée d'inspection du Comité exécutif  
du 3 octobre 1969 -  
Quartier Saint-Michel-Nord -  
Noms de rues.

Cher monsieur,

Lors de sa tournée d'inspection du 3 octobre 1969, le Comité exécutif m'a prié de vous demander de trouver des noms aux rues qui sont numérotées dans le quartier Saint-Michel-Nord. Quant aux avenues, le Comité exécutif est d'avis qu'elles doivent rester telles quelles vu qu'elles sont le prolongement naturel des mêmes avenues dans la Ville de Montréal.

Etant donné que le service de la circulation doit changer les plaques de noms de rues dans ce quartier, je vous prierais d'accorder toute la diligence possible à cette question.

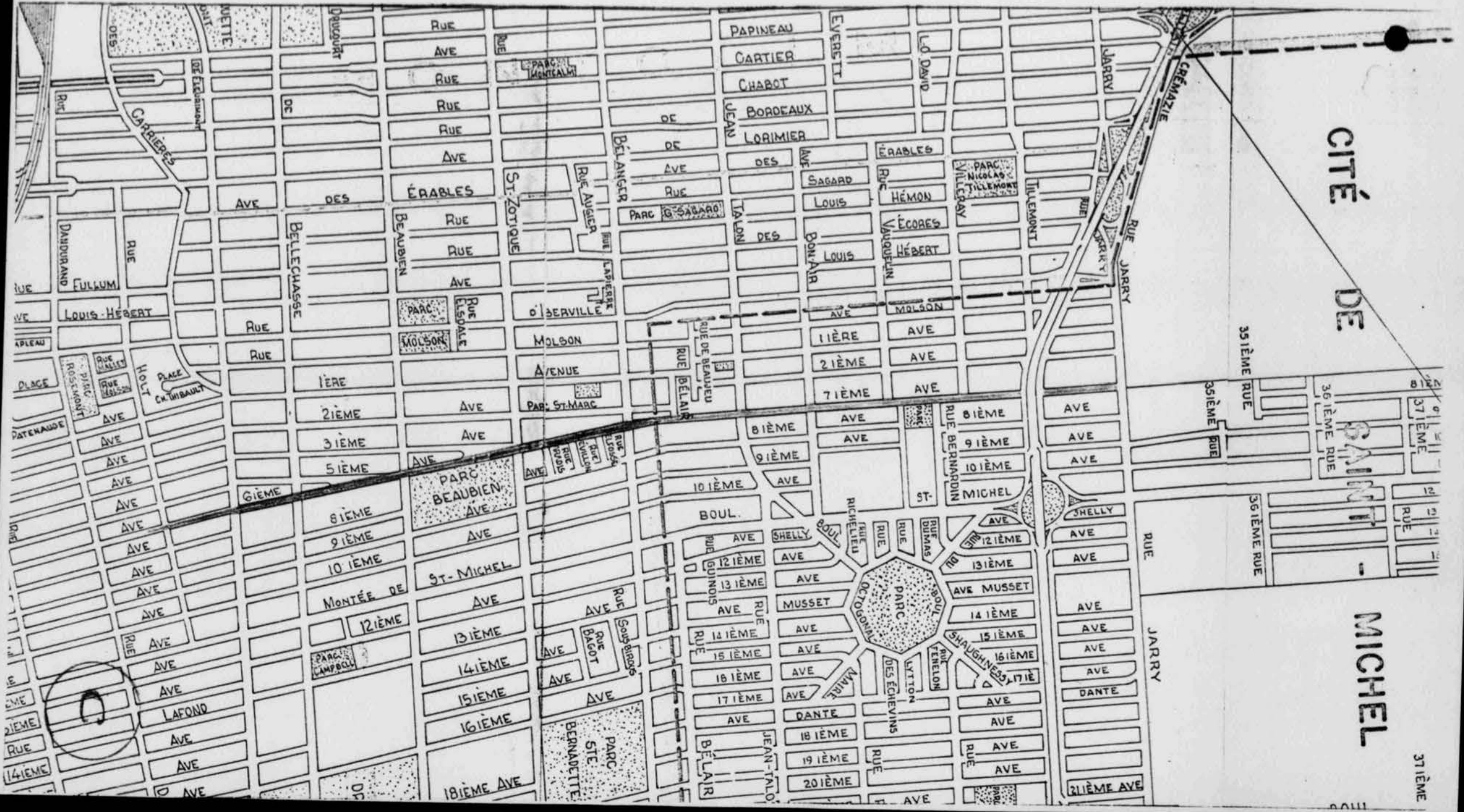
LE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE LA VILLE

LL/c1

*Maurice Farley*

Secrétariat administratif
NO. ....
Echéance

COORDINATION
869-14-1



CITÉ DE

SAINT-

MICHEL

37ÈME



CABINET DU  
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE LA VILLE

(1-1-300)

Monsieur Aimé Desautels,  
Directeur du service  
d'urbanisme,  
300 est, rue Saint-Paul.

**Mémemorandum**  
MONTRÉAL 1e 29 décembre 1969

CONTENTIEUX

re: Changement de noms de certaines voies  
et d'un parc dans le quartier Saint-  
Michel-Nord ainsi qu'une rue dans le  
quartier Sainte-Marie.

Cher monsieur,

A sa séance du 18 décembre 1969, le Comité exécutif a pris connaissance des dossiers ci-joints et m'a prié de vous les retourner dans le but de modifier votre rapport du 5 décembre 1969 ayant trait au changement de noms de certaines voies dans le quartier Saint-Michel-Nord suivant les instructions qui vous ont été données.

De plus, je vous prierais de grouper tous ces dossiers en un seul afin de ne présenter qu'un règlement au Conseil.

Je vous saurais gré de me faire tenir votre rapport le ou avant le 19 janvier 1970.

LE SECRETAIRE ADMINISTRATIF DE LA VILLE

LL/cl

Secrétariat administratif	dossiers
NO.	6-5
Echéance	

*Maurice Farley*

COORDINATION
965-14-1

Comité  
P. des. lég. 26-1-70  
VILLE DE MONTRÉAL



CANADA

CITY OF MONTRÉAL

SERVICE D'URBANISME  
CITY PLANNING DEPARTMENT

le 12 janvier 1970

SECRETARIE ADMINISTRATIVE  
JAN 15 4 26 PM 1970

Comité de la Toponymie

Rapport vu approuvé et transmis  
au secrétaire administratif de la Ville  
Le directeur du service d'Urbanisme

Monsieur Aimé Desautels, arch.,  
Directeur du service d'Urbanisme,  
Ville de Montréal.

Changement de noms de certaines voies  
et d'un parc dans le quartier Saint-  
Michel-Nord, et d'une voie dans le  
quartier Sainte-Marie.

Monsieur le directeur,

Lors d'une première révision de la toponymie du quartier Saint-Michel-Nord, nous avons recommandé certains changements de noms de voies au sud de la rue Jarry, de même que des changements de noms de parcs qui honoraient des personnes vivantes, contrairement à un principe de la ville.

Le Comité exécutif exprime le désir, dans le mémoire ci-joint, de donner des noms aux rues numérotées du quartier (non aux avenues qui sont des prolongements d'avenues numérotées du quartier Rosemont). Nous avons choisi, autant que faire se pouvait, les mêmes noms existants soit dans le quartier Villeraie, soit dans Saint-Léonard, pour ne pas multiplier inutilement les noms de rues à Montréal, attendu d'ailleurs qu'il n'y a pas ou il y a très peu d'entrées principales, donc de numéros civiques, sur ces rues actuellement numérotées.

Notons qu'à la demande des conseillers du district concerné, nous ne donnons pas immédiatement de noms à la série de rues numérotées à l'est du boulevard Pie IX, à partir de la 39e rue vers le nord, et ce, à une exception près. Ces rues sont très peuplées avec leurs maisons contiguës de trois étages dont les résidents seraient pour la plupart des immigrants.

La première rue numérotée à laquelle le comité donne un nom est la 43e rue, indiquée en vert sur le plan (coté A) ci-joint, et qui s'étend de l'extrémité nord de la 12e avenue à l'extrémité nord de la 17e avenue. Le comité lui a choisi le nom de rue Bressani pour rappeler François-Joseph Bressani (1612-1672), jésuite né à Rome, qui fut missionnaire chez les Hurons de 1642 à 1650.

- 2 -

La seconde voie, indiquée en bleu, est la 42e rue qui constitue le prolongement vers l'est, du boulevard Saint-Michel à la 17e avenue, de la rue Champdoré existante, nom qui rappelle Pierre Angibault, dit Champdoré, commandant d'un des trois vaisseaux équipés par de Monts pour traverser en Nouvelle-France au printemps de 1608 avec Champlain. Le comité lui a donné ce même nom de rue Champdoré, de même qu'à la nouvelle voie qui s'étend de l'extrémité sud de l'avenue Hamelin jusqu'à la rue des Prairies.

Il est très possible qu'éventuellement soient raccordées la rue de Louvain et la 41e rue (indiquée en orange et qui s'étend de la rue d'Iberville à la 17e avenue). Le comité donne à cette 41e rue le nom de rue de Louvain, nom qui rappelle la ville belge qui fut mise à sac par les troupes germaniques le 27 août 1914.

La 40e rue (en gris) s'étend de la rue d'Iberville jusqu'à un point quelques pieds à l'est de la 16e avenue. Elle est dans l'axe de la rue Legendre, et c'est le nom que le comité lui donne, nom qui rappelle Napoléon Legendre (1841-1907), avocat et écrivain, membre fondateur de la Société Royale en 1882.

La 39e rue (en jaune serin) s'étend de la rue d'Iberville à la 15e avenue, et est dans l'axe de l'avenue Émile-Journault qui rappelle le rédemptoriste de ce nom (1886-1961), curé de la paroisse Saint-Alphonse pendant neuf ans. Le comité lui a donné ce même nom.

La 38e rue (en violet) s'étend de la 8e à la 15e avenue, puis du boulevard Pie IX à la limite de Saint-Léonard où commence la rue Papin qui rappelle le physicien français Denis Papin (1647-1714) qui reconnut le premier la force élastique de la vapeur d'eau et qui imagina la marmite qui porte encore son nom. C'est ce même nom que nous lui donnons.

Le boulevard Robert, dans Saint-Léonard, est dans l'axe de la 37e rue (vert pâle) qui s'étend, vers l'ouest, jusqu'au boulevard Pie IX, puis de la 15e avenue jusqu'à la 8e avenue. C'est le nom donné, nom qui rappelle le capitaine Joseph Robert (1757-1839), l'une des douze victimes de l'échafaud pendant les troubles de 1837-38.

Nous avons choisi le nom de Deville pour le tronçon (indiqué en couleur or) de la 36e rue qui s'étend d'un point situé à l'ouest de la 8e avenue jusqu'au boulevard Saint-Michel. Ce nom rappelle Édouard-Gaston Deville (1849-1924), arpenteur général du Canada de 1885 jusqu'à son décès.

La rue Jean-Rivard, dans Saint-Léonard, est dans l'axe de la 36e rue (couleur chair) qui s'étend vers l'ouest jusqu'au boulevard Pie IX, puis d'un point situé à l'est de la 14e avenue jusqu'au boulevard Saint-Michel.



- 3 -

A l'extrémité sud de la 8e avenue, et dans l'axe de la 36e rue, une très courte voie est actuellement appelée 35e rue. Le comité a nommé l'ensemble rue Jean-Rivard, nom d'un roman à thèse écrit par Antoine Gérin-Lajoie (1824-1882), avocat, bibliothécaire et écrivain canadien. Il est vrai que nous avons déjà une rue Rivard, mais n'avons-nous pas aussi la rue Bourassa et le boulevard Henri-Bourassa; la rue Cartier et la place Jacques-Cartier; la rue de Sève et la rue Alexandre-DeSève; et autres cas semblables?

Un tronçon de la 35e rue (vert olive) s'étend de la 9e à la 10e avenue, un autre du boulevard Saint-Michel à la 13e avenue, et le dernier du boulevard Pie IX à la 25e avenue. Nous lui avons choisi le nom de d'Hérelle en souvenir de Félix-Hubert d'Hérelle (1873-1949), bactériologiste né à Montréal, directeur de laboratoires à l'Institut Pasteur de Paris (1908-1921), et professeur à l'Université Yale (1928-1934).

La 34e rue est un très petit cul-de-sac (brun foncé) en bordure ouest de la 13e avenue, au nord de la rue Jarry. Nous lui avons choisi le court nom de Acher en souvenir de Charles Acher (1869-1934), premier juge de la Cour Supérieure pour le Québec dans le district de Montréal (1910-1933).

Immédiatement au sud de la rue Papin (38e rue) s'étend une petite rue de la 25e avenue à la limite de Saint-Léonard qui s'appelle rue Caron (en bleu) depuis le 25 mai 1964, nom donné en l'honneur d'un ancien conseiller encore de ce monde, ce qui est contraire à nos principes. Comme cette courte voie est située entre l'église Saint-René-Goupil et le parc René-Goupil, le comité a opté pour le nom de Goupil, toujours en souvenir du même chirurgien français qui fut tué par les Iroquois en 1642.

La 52e rue (en rose), en bordure est du boulevard Pie IX, rejoint le boulevard des Grandes-Prairies, dans Saint-Léonard. Cette dernière municipalité aurait donné ce nom parce que cette artère suit en quelque sorte le cours de l'ancien ruisseau des Grandes-Prairies.

Dans le parc Octogonal du quartier Saint-Michel-Nord, nous trouvons une bibliothèque, un édifice abritant divers bureaux municipaux, et une grande école appelée Joseph-François-Perrault (plan coté B).

François Perrault (1753-1844), surnommé "le père de l'éducation", fut l'une des grandes figures de l'histoire de l'éducation au Canada français. Déjà à cette époque, il luttait pour un système scolaire déconfessionnalisé, l'éducation purement laïque, l'enseignement technique plus intense, et même les classes mixtes, ce qui constituait un scandale il y a 150 ans. C'était un avant-gardiste. Il livra seul le combat au point de fonder ses propres écoles de filles et de garçons. Notre grand historien, François-Xavier Garneau, fut un de ses élèves.

*Charles Acher*  
*Acher*  
*Rue Goupil*

- 4 -

Le comité de la Toponymie estime que ce nom est tout indiqué pour remplacer celui du parc Octogonal, de même que celui du boulevard du même nom.

✓ La 6e avenue s'étend dans le quartier Rosemont, de la rue Gilford à la limite sud du quartier Saint-Michel-Nord. De là, cette même voie prend le nom de 7e avenue et ce, jusqu'à la rue Jarry, ce qui est illogique (plan coté C).

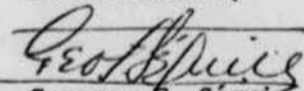
Il y aurait donc lieu que ce nom de 7e avenue soit changé en celui de 6e avenue.

Vu que nous recommandons, précédemment, de changer le nom de la 37e rue en celui de boulevard Robert, et qu'il y a déjà une rue Robert dans le quartier Sainte-Marie (plans cotés D), rue qui s'étend, entre le boulevard de Maisonneuve et la rue Logan, de la rue Dufresne jusqu'à un point situé à l'ouest de la rue Fullum, il est nécessaire de donner un autre nom à cette dernière voie, et pour ce faire, le comité ajoute le prénom du personnage honoré, soit Olivier Robert (1840-1897), éminent citoyen du siècle dernier dont vous trouverez une courte biographie ci-annexée (cotée E).

Le comité de la Toponymie vous prie donc de demander au Comité exécutif de recommander au Conseil d'approuver le projet de règlement ci-joint, conformément aux paragraphes 6 et 7 de l'article 522 de la Charte.

Votre tout dévoué,

Le secrétaire,

  
Georges-F. Séguin.

GFS:ml

Règlement No.-----

Changement de noms de certaines voies et d'un parc dans le quartier Saint-Michel-Nord, et d'une voie dans le quartier Sainte-Marie.

A la séance du conseil de la ville de Montréal tenue le.....

Le conseil décrète:

1.-

- a) le nom de rue Bressani est donné à la 43e rue qui s'étend de l'extrémité nord de la 12e avenue à l'extrémité nord de la 17e avenue.
- b) le nom de rue Champdoré est donné à la 42e rue qui s'étend du boulevard Saint-Michel jusqu'à la 17e avenue, de même qu'à la nouvelle voie qui s'étend de l'extrémité sud de l'avenue Hamelin jusqu'à la rue des Prairies.
- c) le nom de rue de Louvain est donné à la 41e rue qui s'étend de la rue d'Iberville à la 17e avenue.
- d) le nom de rue Legendre est donné à la 40e rue qui s'étend de la rue d'Iberville jusqu'à un point situé à quelques pieds à l'est de la 16e avenue.
- e) le nom d'avenue Émile Journault est donné à la 39e rue qui s'étend de la rue d'Iberville jusqu'à la 15e avenue.
- f) le nom de rue Papin est donné à la 38e avenue qui s'étend de la 8e avenue à la 15e avenue, puis du boulevard Pie IX à la limite de Saint-Léonard.
- g) le nom de boulevard Robert est donné à la 37e rue qui s'étend de la 8e à la 15e avenue, puis du boulevard Pie IX à la limite de Saint-Léonard.
- h) le nom de rue Deville est donné au tronçon de la 36e rue qui s'étend d'un point situé à l'ouest de la 8e avenue jusqu'au boulevard Saint-Michel.

- 1) le nom de rue Jean-Rivard est donné à la 36<sup>e</sup> rue qui s'étend de la limite de Saint-Léonard au boulevard Pie IX, et du boulevard Saint-Michel à un point situé à l'est de la 14<sup>e</sup> avenue, ainsi qu'à la très courte voie appelée 35<sup>e</sup> avenue, située à l'extrémité sud de la 8<sup>e</sup> avenue au nord de la rue Jarry.
- j) le nom de rue d'Hérèlle est donné aux tronçons de la 35<sup>e</sup> rue qui s'étendent de la 9<sup>e</sup> avenue à la 10<sup>e</sup> avenue, du boulevard Saint-Michel à la 13<sup>e</sup> avenue, et du boulevard Pie IX à la 25<sup>e</sup> avenue.
- k) le nom de rue Acher est donné à la 34<sup>e</sup> rue qui s'étend en bordure ouest de la 13<sup>e</sup> avenue, immédiatement au nord de la rue Jarry. *Acher*
- l) le nom de rue Goupil est donné à la rue Caron qui s'étend, immédiatement au sud de la rue Papin (38<sup>e</sup> rue) de la 25<sup>e</sup> avenue à la limite de Saint-Léonard.
- m) le nom de boulevard des Grandes-Prairies est donné à la 52<sup>e</sup> rue qui s'étend du boulevard Pie IX à la limite de Saint-Léonard.
- 15/2* n) le nom de parc François-Perrault est donné au parc Octogonal.
- 15/2* o) le nom de rue François-Perrault est donné au boulevard Octogonal.
- \* p) le nom de 6<sup>e</sup> avenue est donné au tronçon de la 7<sup>e</sup> avenue qui s'étend de la limite sud du quartier Saint-Michel-Nord jusqu'à la rue Jarry.
- 15/2/69* q) le nom de rue Olivier-Robert est donné à la rue Robert dans le quartier Sainte-Marie.

2.- Le présent règlement entrera en vigueur le.....



CABINET DU

(1-1-300)

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE LA VILLE

M. Michel Côté  
Avocat en chef de  
la Ville  
Hôtel de ville

Memorandum

MONTRÉAL

le 16 janvier 1970

SERVICE D'URBANISME

re: Changement de noms de certaines  
voies et d'un parc dans le quartier  
Saint-Michel Nord, et d'une voie  
dans le quartier Sainte-Marie -

Chez monsieur,

Je vous transmets le dossier ci-joint  
en vous priant de me dire d'ici le 26 janvier 1970 si, au  
point de vue légal, vous approuvez le projet de règlement qui  
est annexé.

LE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE LA VILLE

*Maurice Farley*

/mc

Secrétaire administratif
NO. 6-5
Echéance

*M. Côté*  
*M. Normand*  
*20/1/70*

RECU  
JAN 19 2 13 PM '70  
COMMUNICATION



22/1

CANADA

40317

CONTENTIEUX

LAW OFFICE

HÔTEL DE VILLE,  
CITY HALL

20 janvier 1970

JAN 22 1970

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

URGENT  
c.c. Jean Cousseil

90

Monsieur le Président et  
MM. les membres du comité exécutif  
HOTEL DE VILLE

a/s de Monsieur Maurice Farley  
Secrétaire administratif de la Ville

Objet : note du Secrétaire administratif  
du 16 janvier 1970, concernant  
le changement de noms de certai-  
nes voies et d'un parc dans le  
quartier Saint-Michel Nord et  
d'une voie dans le quartier  
Sainte-Marie

Messieurs,

Nous vous accusons réception de la note  
en rubrique du Secrétaire administratif; conformément aux ins-  
tructions reçues, nous avons examiné le projet de règlement en  
vue d'effectuer les changements indiqués en rubrique.

Nous avons l'avantage de vous informer  
que ce règlement nous semble à peu près conforme aux disposi-  
tions pertinentes de la Charte. Toutefois, nous croyons que  
les changements suivants s'imposent :

- a) Le titre du règlement devrait se  
lire : "Changement de noms de cer-  
taines voies publiques..." et non :  
"Changement de noms de certaines  
voies..."
- b) Nous croyons aussi, qu'à l'avenir,  
lorsqu'il s'agit, non pas de déno-  
mination mais de changement de noms  
de rues, il vaudrait mieux spécifier  
plus clairement ce point. Ainsi, le  
paragraphe a) de l'article I de ce  
projet pourrait avantageusement se  
lire :

.../2

*M.F.*

2.-

- a) le nom de la "43ème rue" qui va de l'extrémité nord de la 12ème avenue à l'extrémité nord de la 17ème avenue, est changé pour celui de rue "Bressani";- et ainsi de suite;
- c) Nous n'avons pas copies des règlements sur le même sujet qui avaient été soumis au Contentieux à la mi-décembre; il nous semble toutefois que le changement de noms de certaines rues et du parc Octogonal avait fait l'objet de nos rapports des 15 et 18 décembre 1969;
- d) Nous remarquons au paragraphe k) que la "34ème rue" sera dorénavant dénommée rue "Acher"; il nous semble qu'il y ait là une erreur puisque l'on veut honorer l'un des Juges de la Cour supérieure de la Ville de Montréal, décédé en 1933, dont le nom est ARCHER.


Nous annexons donc un projet de règlement révisé selon ces principes et dont nous recommandons l'adoption,

Nous aimerions aussi attirer votre attention sur le premier paragraphe de l'article 544 qui prévoit que le Directeur du Service des travaux publics doit informer le registrateur de la division d'enregistrement de Montréal de tout changement du nom d'une rue, voie ou place publique.

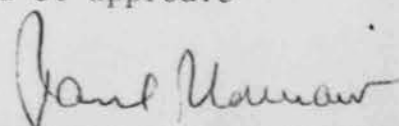
Il serait également souhaitable, même si la loi ne l'impose pas, que le Directeur du Service des travaux publics, informe le Maître des postes de Montréal de ce changement de nom.

Espérant le tout conforme, nous vous réitérons, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

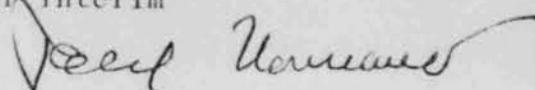
JEAN-GABRIEL MARANDA/ac

.....  


Vu et approuvé

  
Avocat de la Ville  
Responsable du Droit Public

L'AVOCAT EN CHEF DE LA VILLE  
par intérim



20 JAN 1970

*Michel Coiffé*  
AVOCAT EN CHEF DE LA VILLE

Changement de noms de certaines voies publiques et  
d'un parc dans le quartier Saint-Michel Nord, et  
d'une voie publique dans le quartier Sainte-Marie.

A la séance du conseil de la Ville de Montréal tenue  
le.....

Le conseil décrète :

1.

- a) le nom de la "43ème rue", qui va de l'extrémité nord de la 12ème avenue à l'extrémité nord de la 17ème avenue, est changé pour celui de rue "Bressani";
- b) le nom de la "42ème rue" qui va du boulevard St Michel à la 17ème avenue, est changé pour celui de rue "Champdoré"; le même nom est aussi donné à la nouvelle voie publique qui va de l'extrémité sud de l'avenue Hamelin à la rue des Prairies;
- c) le nom de la "41ème rue" qui va d'un point situé à quelques pieds à l'ouest de la rue d'Iberville à la 17ème avenue est changé pour celui de rue "Louvain";
- d) le nom de la "40ème rue", qui va d'un point situé à quelques pieds à l'ouest de la rue d'Iberville à un point situé à quelques pieds à l'est de la 16ème avenue, est changé pour celui de rue "Legendre";
- e) le nom de la "39ème rue" qui va d'un point situé à quelques pieds à l'ouest de la rue d'Iberville à quelques pieds à l'est de la 15ème avenue, est changé pour celui d'avenue "Emile Journault";
- f) le nom de la "38ème rue" qui va de la 8ème avenue à un point situé à quelques pieds à l'est de la 15ème avenue et du boulevard Pie IX à la limite de Saint Léonard, est changé pour celui de rue "Denis Papin";
- g) le nom de la "37ème rue", qui va de la 8ème avenue à un point situé à quelques pieds à l'est de la 15ème avenue et du boulevard Pie IX à la limite de St Léonard, est changé pour celui de boulevard "Robert";
- h) le nom de la "36ème rue" qui va d'un point situé à l'ouest de la 8ème avenue au boulevard St Michel, est changé pour celui de rue "Deville";
- i) le nom de la "36ème rue" qui va de la limite de Saint Léonard au boulevard Pie IX et du boulevard Saint Michel à un point situé à l'est de la 14ème avenue, ainsi que le nom de la 35ème rue qui va d'un point situé à quelques pieds à l'est de l'extrémité sud de la 8ème avenue à un point situé à quelques pieds à l'ouest de la 7ème avenue, au nord de la rue Jarry, sont changés pour celui de rue "Jean Rivard";



- j) le nom de la "35ème rue " qui va d'un point situé à quelques pieds à l'ouest de la 9ème avenue à la 10ème avenue, du boulevard St-Michel à la 13ème avenue et du boulevard Pie IX à la 25ème avenue, est changé pour celui de rue "d'Hérelle";
- k) le nom de la "34ème rue", située en bordure de la 13ème avenue, immédiatement au nord de la rue Jarry, est changé pour celui de rue "Charles Archer";
- l) le nom de rue "Caron" qui va, immédiatement au sud de la rue Denis Papin (38ème rue), de la 25ème avenue à la limite de Saint-Léonard, est changé pour celui de rue "René Goupil";
- m) le nom de la "52ème rue", qui va du boulevard Pie IX à la limite de St-Léonard, est changé pour celui de boulevard des "Grandes Prairies";
- n) le nom du parc "Octogonal" est changé pour celui de parc "François-Perrault";
- o) le nom du boulevard "Octogonal" est changé pour celui de rue "François-Perrault";
- ✓ p) le nom de la "7ème avenue" qui va de la limite sud du quartier Saint-Michel-Nord à la rue Jarry, est changé pour celui de "6ème avenue";
- q) le nom de la rue "Robert" dans le quartier Sainte Marie, est changé pour celui de rue "Olivier Robert".

*AM*

Le présent règlement entrera en vigueur le.....

*M. L.*

20 JAN 1970  
AVOCAT EN CHEF DE LA VILLE

Changement de noms de certaines voies publiques et d'un parc dans le quartier Saint-Michel-Nord, et d'une voie dans le quartier Sainte-Marie.

A la séance du conseil de la Ville de Montréal tenue le.....

le conseil décrète:

1.-

a) le nom de la "43ème rue", qui va de l'extrémité nord de la 12ème avenue à l'extrémité nord de la 17ème avenue, est changé pour celui de rue "Bressani";

b) le nom de la "42ème rue" qui va du boulevard Saint-Michel à la 17ème avenue, est changé pour celui de rue "Champdoré"; le même nom est aussi donné à la nouvelle voie publique qui va de l'extrémité sud de l'avenue Hamelin à la rue des Prairies;

c) le nom de la "41ème rue", qui va de la rue d'Iberville à <sup>un point situé à quelques pieds à l'est de la 16ème avenue</sup> ~~un point situé à quelques pieds à l'est de la 16ème avenue~~, est changé pour celui de rue "Louvain";

d) le nom de la "40ème rue", qui va de la rue d'Iberville à un point situé à quelques pieds à l'est de la 16ème avenue, est changé pour celui de rue "Legendre";

e) le nom de la "39ème rue", qui va de la rue d'Iberville à la 15ème avenue, est changé pour celui d'avenue "Emile Journault";

f) le nom de la "38ème avenue", qui va de la 8ème avenue à la 15ème avenue, et du boulevard Pie IX à la limite de Saint-Léonard, est changé pour celui de rue "Papin"; DENIS-PAPIN-

g) le nom de la "37ème rue", qui va de la 8ème à la 15ème avenue et du boulevard Pie IX à la limite de Saint-Léonard, est changé pour celui de boulevard "Robert";

h) le nom de la "36ème rue", qui va d'un point situé à l'ouest de la 8ème avenue au boulevard Saint-Michel, est changé pour celui de rue "Deville";

i) le nom de la "36ème rue", qui va de la limite de Saint-Léonard au boulevard Pie IX et du boulevard Saint-Michel à un point situé à l'est de la 14ème avenue, ainsi que le nom de la "35ème avenue",

qui va de l'extrémité sud de la 8ème avenue au nord de la rue Jarry, sont changés pour celui de rue "Jean-Rivard";

*à un point situé à quelque distance*

*à un point situé à quelque distance de la 7ème avenue*

*à un point situé à quelque distance de l'autre*

- j) le nom de la "35ème rue", qui va de la 9ème avenue à la 10ème avenue, du boulevard Saint-Michel à la 13ème avenue et du boulevard Pie IX à la 25ème avenue, est changé pour celui de rue "d'Hérelle";
- k) le nom de la "34ème rue", située en bordure ouest de la 13ème avenue, immédiatement au nord de la rue Jarry, est changé pour celui de rue "Archer"; ~~CHARLES ARCHER~~  
"Charles Archer";
- l) le nom de rue "Caron, qui va, immédiatement au sud de la rue Papin (38ème rue), de la 25ème avenue à la limite de Saint-Léonard, est changé pour celui de rue "Goupil"; ~~REVE GOUPIL~~
- m) le nom de la "52ème rue" qui va du boulevard Pie IX à la limite de Saint-Léonard, est changé pour celui de boulevard des "Grandes-Prairies";
- n) le nom du parc "Octogonal" est changé pour celui de parc "François-Perrault";
- o) le nom du boulevard "Octogonal" est changé pour celui de rue "François-Perrault";
- p) le nom de la "7ème avenue" qui va de la limite sud du quartier Saint-Michel-Nord à la rue Jarry, est changé pour celui de "6ème avenue";
- q) le nom de la rue "Robert" dans le quartier Sainte-Marie, est changé pour celui de rue "Olivier-Robert";

2.- Le présent règlement entrera en vigueur le.....

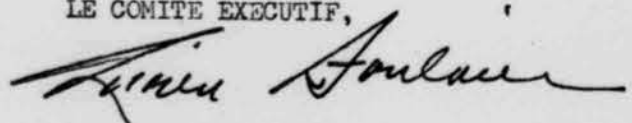
*1er mai 1970*

*H 114*

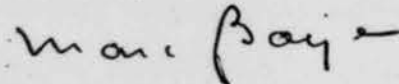
LE COMITE EXECUTIF

recommande d'adopter le projet de règlement  
ci-joint intitulé "Changement de noms de certaines voies  
publiques et d'un parc dans le quartier Saint-Michel-Nord,  
et d'une voie dans le quartier Sainte-Marie".

LE COMITE EXECUTIF,



Président,



Greffier de la Ville.

Montréal, le 22 janvier 1970.

NI  
600

VÉRIFICATION FAITE  
le 4-2-70  
Le présent texte est conforme  
au texte lu par le premier  
au conseil.  
*Imelord*



Règlement 4004  
By-law

Changement de noms de certaines voies publiques et d'un parc dans le quartier Saint-Michel-Nord, et d'une voie publique dans le quartier Sainte-Marie.

Change in the names of certain streets and of a park in Saint-Michel-Nord Ward and of a street in St. Mary Ward.

A la séance du conseil de la ville de Montréal tenue le 26 janvier 1970,

At the meeting of the Council of the City of Montreal held on January 26, 1970,

le conseil décrète:

Council ordained:

1. — a) le nom de la "43ème rue", qui va de l'extrémité nord de la 12ème avenue à l'extrémité nord de la 17ème avenue, est changé pour celui de la rue "Bressani";

1. — a) the name of "43rd Street" which extends from the north end of 12th Avenue to the north end of 17th Avenue is changed into "Bressani" Street;

b) le nom de la "42ème rue" qui va du boulevard St-Michel à la 17ème avenue, est changé pour celui de rue "Champdoré"; le même nom est aussi donné à la nouvelle voie publique qui va de l'extrémité sud de l'avenue Hamelin à la rue des Prairies;

b) the name of "42nd Street" which extends from Saint-Michel Boulevard to 17th Avenue is changed to "Champdoré" Street; the same name is also given to the new street which extends from the south end of Hamelin Avenue to des Prairies Street;

c) le nom de la "41ème rue" qui va d'un point situé à quelques pieds à l'ouest de la rue d'Iberville à la 17ème avenue est changé pour celui de rue "Louvain";

c) the name of "41st Street" which extends from a point located a few feet west of d'Iberville Street to 17th Avenue is changed to that of "Louvain" Street;

d) le nom de la "40ème rue" qui va d'un point situé à quelques pieds à l'ouest de la rue d'Iberville à un point situé à quelques pieds à l'est de la 16ème avenue, est changé pour celui de rue "Legendre";

d) the name of "40th Street" which extends from a point located a few feet west of d'Iberville Street to a point located a few feet east of 16th Avenue is changed to that of "Legendre" Street;

e) le nom de la "39ème rue" qui va d'un point situé à quelques pieds à l'ouest de la rue d'Iberville à quelques pieds à l'est de la 15ème avenue, est changé pour celui d'avenue "Emile-Journault";

f) le nom de la "38ème rue" qui va de la 8ème avenue à un point situé à quelques pieds à l'est de la 15ème avenue et du boulevard Pie-IX à la limite de Saint-Léonard, est changé pour celui de rue "Denis-Papin";

g) le nom de la "37ème rue", qui va de la 8ème avenue à un point situé à quelques pieds à l'est de la 15ème avenue et du boulevard Pie-IX à la limite de Saint-Léonard, est changé pour celui de boulevard "Robert";

h) le nom de la "36ème rue" qui va d'un point situé à l'ouest de la 8ème avenue au boulevard Saint-Michel, est changé pour celui de rue "Denville";

*an*  
i) le nom de la "36ème rue" qui va de la limite de Saint-Léonard ou boulevard Pie-IX et du boulevard Saint-Michel à un point situé à l'est de la 14ème avenue, ainsi que le nom de la "35ème rue" qui va d'un point situé à quelques pieds à l'est de l'extrémité sud de la 8ème avenue à un point situé à quelques pieds à l'ouest de la 7ème avenue, au nord de la rue Jarry, sont changés pour celui de la rue "Jean-Rivard";

j) le nom de la "35ème rue" qui va d'un point situé à quelques pieds à l'ouest de la 9ème avenue

e) the name of "39th Street" which extends from a point located a few feet west of d'Iberville Street to a few feet east of 15th Avenue is changed to that of "Emile-Journault" Avenue;

f) the name of "38th Avenue" which extends from 8th Avenue to a few feet east of 15th Avenue and from Pie-IX Boulevard to the limit of Saint-Léonard is changed to that of "Denis-Papin" Street;

g) the name of "37th Street" which extends from 8th Avenue to a few feet east of 15th Avenue and from Pie-IX Boulevard to the Saint-Léonard limit is changed to that of "Robert" Boulevard;

h) the name of "36th Street" which extends from a point located west of 8th Avenue to Saint-Michel Boulevard is changed to that of "Denville" Street;

i) the name of "36th Street" which extends from the Saint-Léonard limit to Pie-IX Boulevard and from Saint-Michel Boulevard to a point located east of 14th Avenue as well as the same of "35th Street" which extends from a point a few feet east of the south end of 8th Avenue to a point located a few feet west of 7th Avenue, north of Jarry Street are changed to that of "Jean-Rivard" Street;

j) the name of "35th Street" which extends from a point located a few feet west of 9th Avenue to

à la 10<sup>ème</sup> avenue, du boulevard Saint-Michel à la 13<sup>ème</sup> avenue et du boulevard Pie-IX à la 25<sup>ème</sup> avenue, est changé pour celui de la rue "d'Hérelle";

k) le nom de la "34<sup>ème</sup> rue", située en bordure de la 13<sup>ème</sup> avenue, immédiatement au nord de la rue Jarry, est changé pour celui de rue "Charles Archer";

l) le nom de rue "Caron" qui va, immédiatement au sud de la rue Denis Papin (38<sup>ème</sup> rue), de la 25<sup>ème</sup> avenue à la limite de Saint-Léonard, est changé pour celui de rue "René-Goupil";

m) le nom de la "52<sup>ème</sup> rue", qui va du boulevard Pie-IX à la limite de St-Léonard, est changé pour celui de boulevard des "Grandes Prairies";

n) le nom du parc "Octogonal" est changé pour celui de parc "François-Perrault";

o) le nom du boulevard "Octogonal" est changé pour celui de rue "François-Perrault";

p) le nom de la 7<sup>ème</sup> avenue" qui va de la limite sud du quartier Saint-Michel-Nord à la rue Jarry, est changé pour celui de "6<sup>ème</sup> avenue";

q) le nom de la rue "Robert" dans le quartier Sainte-Marie, est changé pour celui de rue "Olivier-Robert".

2. — Le présent règlement entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1970.

10th Avenue, from Saint-Michel Boulevard to 13th Avenue and from Pie-IX Boulevard to 25th Avenue is changed to that of "Hérelle" Street;

k) the name of "34th Street" located alongside 13th Avenue, immediately north of Jarry Street is changed to that of "Charles Archer" Street;

l) the name of "Caron" Street which extends, immediately south of Denis-Papin Street (38th Street) from 25th Avenue to the limit of Saint-Léonard is changed to that of "René Goupil" Street;

m) the name of "52nd Street" which extends from Pie-IX Boulevard to the limit of Saint-Léonard is changed to that of "Grandes Prairies" Boulevard;

n) the name of "Octogonal" Park is changed to that of "François-Perrault" Park;

o) the name of "Octogonal" Boulevard is changed to that of "François-Perrault" Street;

p) the name of "7th Avenue" which runs from the south limit of Saint-Michel-Nord Ward to Jarry Street is changed to that of "6th Avenue";

q) the name of "Robert" Street in St. Mary Ward is changed to that of "Olivier Robert" Street.

2. — This by-law shall become effective May 1, 1970.

AVIS

VILLE DE MONTREAL

CHANGEMENT DE NOMS DE RUES

AVIS est par les présentes donné que le conseil municipal à sa séance tenue le 26 janvier 1970, a adopté le règlement 4004 par lequel le nom de certaines voies publiques et d'un parc dans le quartier Saint-Michel-Nord, et d'une voie publique dans le quartier Sainte-Marie sera changé,

A compter du 1er mai 1970:

<u>DE</u>	<u>A</u>
43e rue	rue Bressani
42e rue	rue Champdoré
41e rue	rue Louvain
40e rue	rue Legendre
39e rue	rue Emile-Journault
38e rue	rue Denis-Papin
37e rue	boulevard Robert
36e rue	rue Deville
36e rue, 35e rue	rue Jean-Rivard
35e rue	rue d'Hérelle
34e rue	rue Charles Archer
rue Caron	rue René-Goupil
52e rue	boulevard des Grandes Prairies
parc Octogonal	parc François-Perrault
boulevard Octogonal	rue François-Perrault
7e avenue	6e avenue
rue Robert	rue Olivier-Robert

Hôtel de Ville,  
Montréal, le 13 février 1970.

Le greffier de la Ville,

Marc Boyer, c.r.



NOTICE  
CITY OF MONTREAL  
CHANGES IN STREET NAMES

NOTICE is hereby given that City Council, at its meeting of January 26, 1970, has adopted By-law 4004 relating to changes in the names of certain streets and of a park in Saint-Michel-Nord Ward and of a street in St. Mary Ward,

Effective May 1, 1970:

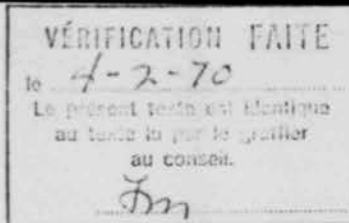
<u>FROM</u>	<u>TO</u>
43rd Street	Bressani Street
42nd Street	Champdoré Street
41st Street	Louvain Street
40th Street	Legendre Street
39th Street	Emile-Journault Street
38th Street	Denis-Papin Street
37th Street	Robert Boulevard
36th Street	Deville Street
36th Street, 35th Street	Jean-Rivard Street
35th Street	Hérelle Street
34th Street	Charles Archer Street
Caron Street	René-Goupil Street
52nd Street	Grandes Prairies Boulevard
Octogonal Park	François-Perrault Park
Octogonal Boulevard	François-Perrault Street
7th Avenue	6th Avenue
Robert Street	Olivier-Robert Street

Marc Boyer, Q.C.,

City Clerk.

City Hall,  
February 13, 1970.

*Antoine J. J. J.*  
Ordre du jour 50  
Order of the day



*ma. Baye*

REGLEMENT  
BY-LAW \_\_\_\_\_

Changement de noms de certaines  
voies publiques et d'un parc dans  
le quartier Saint-Michel-Nord, et  
d'une voie publique dans le quar-  
tier Sainte-Marie.

Change in the names of certain  
streets and of a park in Saint-  
Michel-Nord Ward and of a street  
in St. Mary Ward.

A la séance du conseil de la  
ville de Montréal tenue le  
1970,

At the meeting of the Council  
of the City of Montreal held on  
1970,

le conseil décrète:

Council ordained:

- 1.- a) le nom de la "43ème rue",  
qui va de l'extrémité nord  
de la 12ème avenue à l'ex-  
trémité nord de la 17ème  
avenue, est changé pour  
celui de rue "Bressani";
- b) le nom de la "42ème rue"  
qui va du boulevard St-  
Michel à la 17ème avenue,  
est changé pour celui de  
rue "Champdoré"; le même  
nom est aussi donné à la  
nouvelle voie publique qui  
va de l'extrémité sud de  
l'avenue Hamelin à la rue  
des Prairies;
- c) le nom de la "41ème rue"  
qui va d'un point situé à  
quelques pieds à l'ouest  
de la rue d'Iberville à la  
17ème avenue est changé  
pour celui de rue "Louvain";
- d) le nom de la "40ème rue",  
qui va d'un point situé à  
quelques pieds à l'ouest de  
la rue d'Iberville à un  
point situé à quelques pieds  
à l'est de la 16ème avenue,  
est changé pour celui de rue  
"Legendre";

- 1.- a) the name of "43rd Street"  
which extends from the north  
end of 12th Avenue to the  
north end of 17th Avenue is  
changed into "Bressani"  
Street;
- b) the name of "42nd Street"  
which extends from Saint-  
Michel Boulevard to 17th  
Avenue is changed to "Champ-  
doré" Street; the same name  
is also given to the new  
street which extends from  
the south end of Hamelin  
Avenue to des Prairies Street;
- c) the name of "41st Street"  
which extends from a point  
located a few feet west of  
d'Iberville Street to 17th  
Avenue is changed to that of  
"Louvain" Street;
- d) the name of "40th Street"  
which extends from a point  
located a few feet west of  
d'Iberville Street to a point  
located a few feet east of  
16th Avenue is changed to  
that of "Legendre" Street;

- e) le nom de la "39ème rue" qui va d'un point situé à quelques pieds à l'ouest de la rue d'Iberville à quelques pieds à l'est de la 15ème avenue, est changé pour celui d'avenue "Emile-Journault";
- f) le nom de la "38ème rue" qui va de la 8ème avenue à un point situé à quelques pieds à l'est de la 15ème avenue et du boulevard Pie-IX à la limite de Saint-Léonard, est changé pour celui de rue "Denis-Papin";
- g) le nom de la "37ème rue", qui va de la 8ème avenue à un point situé à quelques pieds à l'est de la 15ème avenue et du boulevard Pie-IX à la limite de Saint-Léonard, est changé pour celui de boulevard "Robert";
- h) le nom de la "36ème rue" qui va d'un point situé à l'ouest de la 8ème avenue au boulevard Saint-Michel, est changé pour celui de rue "Deville";
- i) le nom de la "36ème rue" qui va de la limite de Saint-Léonard au boulevard Pie-IX et du boulevard Saint-Michel à un point situé à l'est de la 14ème avenue, ainsi que le nom de la "35ème rue" qui va d'un point situé à quelques pieds à l'est de l'extrémité sud de la 8ème avenue à un point situé à quelques pieds à l'ouest de la 7ème avenue, au nord de la rue Jarry, sont changés pour celui de rue "Jean-Rivard";
- j) le nom de la "35ème rue" qui va d'un point situé à quelques pieds à l'ouest de la 9ème avenue à la 10ème avenue, du boulevard Saint-Michel à la 13ème avenue et du boulevard Pie-IX à la 25ème avenue, est changé pour celui de la rue "d'Hérelle";
- e) the name of "39th Street" which extends from a point located a few feet west of d'Iberville Street to a few feet east of 15th Avenue is changed to that of "Emile-Journault" Avenue;
- f) the name of "38th Avenue" which extends from 8th Avenue to a few feet east of 15th Avenue and from Pie-IX Boulevard to the limit of Saint-Léonard is changed to that of "Denis-Papin" Street;
- g) the name of "37th Street" which extends from 8th to a few feet east of 15th Avenues and from Pie-IX Boulevard to the Saint-Léonard limit is changed to that of "Robert" Boulevard;
- h) the name of "36th Street" which extends from a point located west of 8th Avenue to Saint-Michel Boulevard is changed to that of "Deville" Street;
- i) the name of "36th Street" which extends from the Saint-Léonard limit to Pie-IX Boulevard and from Saint-Michel Boulevard to a point located east of 14th Avenue as well as the name of "35th Street" which extends from a point a few feet east of the south end of 8th Avenue to a point located a few feet west of 7th Avenue, north of Jarry Street are changed to that of "Jean-Rivard" Street;
- j) the name of "35th Street" which extends from a point located a few feet west of 9th Avenue to 10th Avenue, from Saint-Michel Boulevard to 13th Avenue and from Pie-IX Boulevard to 25th Avenue is changed to that of "Hérelle" Street;

- k) le nom de la "34ème rue", située en bordure de la 13ème avenue, immédiatement au nord de la rue Jarry, est changé pour celui de rue "Charles Archer";
- l) le nom de rue "Caron" qui va, immédiatement au sud de la rue Denis Papin (38ème rue), de la 25ème avenue à la limite de Saint-Léonard, est changé pour celui de rue "René Goupil";
- m) le nom de la "52ème rue", qui va du boulevard Pie-IX à la limite de St-Léonard, est changé pour celui de boulevard des "Grandes Prairies";
- n) le nom du parc "Octogonal" est changé pour celui de parc "François-Perrault";
- o) le nom du boulevard "Octogonal" est changé pour celui de rue "François-Perrault";
- p) le nom de la "7ème avenue" qui va de la limite sud du quartier Saint-Michel-Nord à la rue Jarry, est changé pour celui de "6ème avenue";
- q) le nom de la rue "Robert" dans le quartier Sainte Marie, est changé pour celui de rue "Olivier Robert".
- k) the name of "34th Street" located alongside 13th Avenue, immediately north of Jarry Street is changed to that of "Charles Archer" Street.
- l) the name of "Caron" Street which extends, immediately south of Denis-Papin Street (38th Street) from 25th Avenue to the limit of Saint-Léonard is changed to that of "René Goupil" Street;
- m) the name of "52nd Street" which extends from Pie-IX Boulevard to the limit of Saint-Léonard is changed to that of "Grandes Prairies" Boulevard;
- n) the name of "Octogonal" Park is changed to that of "François-Perrault" Park;
- o) the name of "Octogonal" Boulevard is changed to that of "François-Perrault" Street;
- p) the name of "7th Avenue" which runs from the south limit of Saint-Michel-Nord Ward to Jarry Street is changed to that of "6th Avenue";
- q) the name of "Robert" Street in St. Mary Ward is changed to that of "Olivier Robert" Street.

2.- Le présent règlement entrera en vigueur le 1er mai 1970.

2.- This by-law shall become effective May 1, 1970.

## Les travaux de prolongement de la 6ème Avenue débuteront bientôt

Il en a coulé de l'eau sous les ponts depuis la décision de la Ville de Montréal d'entreprendre la prolongation au nord de la rue Jarry de la 6ème Avenue et d'y aménager un parc aux abords.

Le conseiller Aimé Sauvé nous a toutefois confirmé la semaine dernière le fait que les questions légales tirent à leur fin et que le tracé de la rue pourra bientôt être entrepris. Néanmoins, il faudra attendre au printemps sinon plus tard pour que le parc bénéficie de toutes ses installations. La Ville a d'ailleurs décidé de précéder par étape quant à l'aménagement de ce futur parc.